



**REUNION DE LA COMMISSION CYCLOSPORT**  
**Jeudi 11 octobre 2012 à 20 heures à SAINT MARTIN D'ABBAT**

**Membres présents**

Alain GARNIER – Annick BEAUDIN – Jean-Louis LATOUR – Michel BOIN – Matthieu VATAN

Absent : Daniel LEBERT

La commission prend acte des démissions de Georges BERNARDET et de Stéphane CROIX.

**Mutations**

GIRARD Michel de SAINT JEAN DE LA RUELLE CYCLISME - pour le TEAM VELO 41 – GS – accepté

SUARD Christian du GUIDON CHALETTOIS – pour NEVOY SPORT – GS – accepté

BRUEY Bernard de l'US BONNY – pour PRODIALOG DAVID DEREPA (21) – 3° - accepté

**Adhésion**

AMIOT Virgile – INFOSPORT – na jamais couru – accepté en 3°

**Cyclo-cross**

- Seulement 4 organisations plus le championnat départemental et le championnat régional.

- Le championnat départemental sera organisé sur un terrain entièrement privé.

- Pour le championnat régional, le circuit et les renseignements seront communiqué ultérieurement.

- Pour le championnat national, une reconnaissance du circuit sera organisée le 10 novembre 2012 à CLUIS (Indre). Les intéressés doivent contacter Matthieu VATAN.

**Critères :**

Pour pouvoir s'engager au championnat départemental, les cyclocrossmen devront avoir participé à **une épreuve** avant le championnat.

Pour pouvoir être sélectionné pour le championnat régional, les cyclocrossmen devront avoir participé au **championnat départemental**.

Pour être sélectionné au championnat national, les cyclocrossmen devront avoir participé aux championnats **départemental et régional**.

**Challenge :**

En raison du peu d'épreuves organisées hors championnat, il n'y aura pas de challenge cette saison.

**Décisions du Comité Départemental Ufolep – Assurance APAC – prise en charge :**

Suite aux demandes faites par le responsable départemental de la commission cycloSPORT, le Comité départemental UFOLEP lors de sa réunion du 14 septembre 2012 a décidé de donner une aide sur les organisations des clubs ayant pris l' APAC comme assurance et le complément ACT

1) Pour les épreuves de cyclo-cross :

Prise en charge de la 1<sup>ère</sup> tranche de 50 personnes (50 €) jusqu'à la fin de la saison (mars 2013)

2) Pour les épreuves route :

Le comité départemental Ufolep financera 25 % de la totalité de la somme à payer sur les épreuves inscrites au calendrier 2012 et ce jusqu'à la fin de l'année **civile 2012** .

La commission départementale cycloport prendra à sa charge 0,50 € par personnes déclarée, le reste étant à la charge du club organisateur.

Pour le remboursement de ces aides, les clubs organisateurs devront établir des factures au nom du comité départemental UFOLEP et de la commission cycloport .

RAPPEL :

Sur les 1€ reversé normalement à la commission départementale, le club déduira 0,38 € représentant la part revenant à la commission régionale cycloport (décision prise par la commission régionale cycloport UFOLEP lors de sa dernière réunion)

**Réunion de fin d'année :**

Elle aura lieu le **samedi 17 novembre 2012 à CHALETTE SUR LOING** – Maison des associations (ancien collège Paul Eluard) – salle Paul Eluard .

Une convocation et un plan d'accès seront envoyés aux clubs fin octobre.

Un bulletin de candidature pour les personnes souhaitant faire partie de la commission départementale sera également joint à cet envoi.

**Prochaine réunion de la commission VENDREDI 9 NOVEMBRE 2012**